



HAL
open science

L'environnement archéologique du Mont Beuvray

Jean-Paul Guillaumet, René Goguey

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet, René Goguey. L'environnement archéologique du Mont Beuvray. Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France, Actes du XVIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Nevers, 1993, 6, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp.337-344, 2002. hal-03986905

HAL Id: hal-03986905

<https://hal.science/hal-03986905v1>

Submitted on 24 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'environnement archéologique du Mont Beuvray

René GOGUEY, Jean-Paul GUILLAUMET, Roland NIAUX

Bibracte, sur le Mont Beuvray, par sa taille, son prestige et les connaissances qu'elle apporte sur la civilisation celtique est souvent vue comme un îlot de prospérité dans un territoire sans organisation. Cette vision tient à plusieurs raisons. Le pays éduen est actuellement découpé en deux entités administratives dont les pôles d'attraction sont opposés, le département de la Nièvre avec Nevers et l'axe de la Loire, le département de la Saône-et-Loire avec Chalon et Mâcon et l'axe de la Saône. Les terres de ce même pays le plus souvent en pâtures, prés et bois sont impropres aux méthodes d'évaluation de l'occupation du sol proposées dans d'autres circonstances. La recherche archéologique s'est concentrée autour des villes actuelles et des anciennes villes gallo-romaines en négligeant de développer des programmes sur l'occupation de l'espace. La forte implantation romaine a recouvert, sauf dans le cas exceptionnel de Bibracte, par des bâtiments au moins utilisés et reconstruits jusqu'au III^e s. de n. è., les vestiges des constructions précédentes dont la seule trace est alors quelques monnaies et fibules découvertes par hasard dans des niveaux plus récents. Aussi avons-nous décidé depuis deux ans de tenter sans changer les spécificités de nos méthodes, de réaliser un travail commun sur l'occupation du sol en pays éduen.

R. Niaux, à partir d'un dépouillement bibliographique exhaustif et d'une reconnaissance systématique sur le terrain, a montré la densité de l'occupation antique. R. Goguy a découvert dans les zones où les cultures le permettent, le long des jalonnements présumés protohistoriques des nécropoles de l'époque celtique et par des vues plus générales, l'existence, dans le paysage, de parcelles dont certains sont sans doute les derniers témoins des oppida celtiques. J.-P. Guillaumet

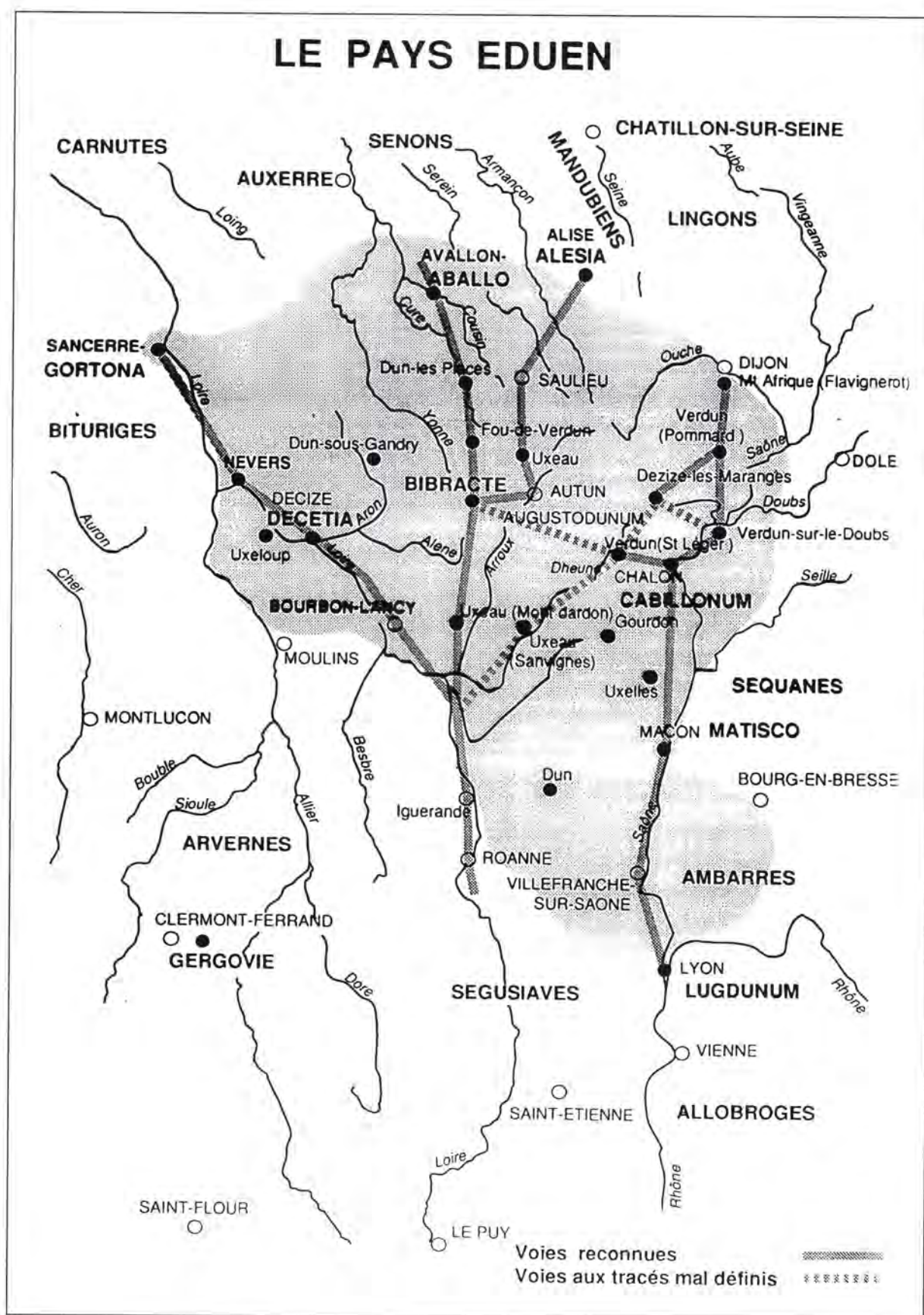
a construit un schéma de réseau à partir des sources historiques, la toponymie et des exemples d'autres régions. Les premiers résultats sur l'axe central Avallon-Decize sont particulièrement encourageants. Ajoutés aux prospections fines sur les abords directs de Bibracte, ils prouvent que la cité éduenne, à l'image de sa capitale, est fortement structurée bien avant la création d'Autun.

LA PROSPECTION DE SURFACE

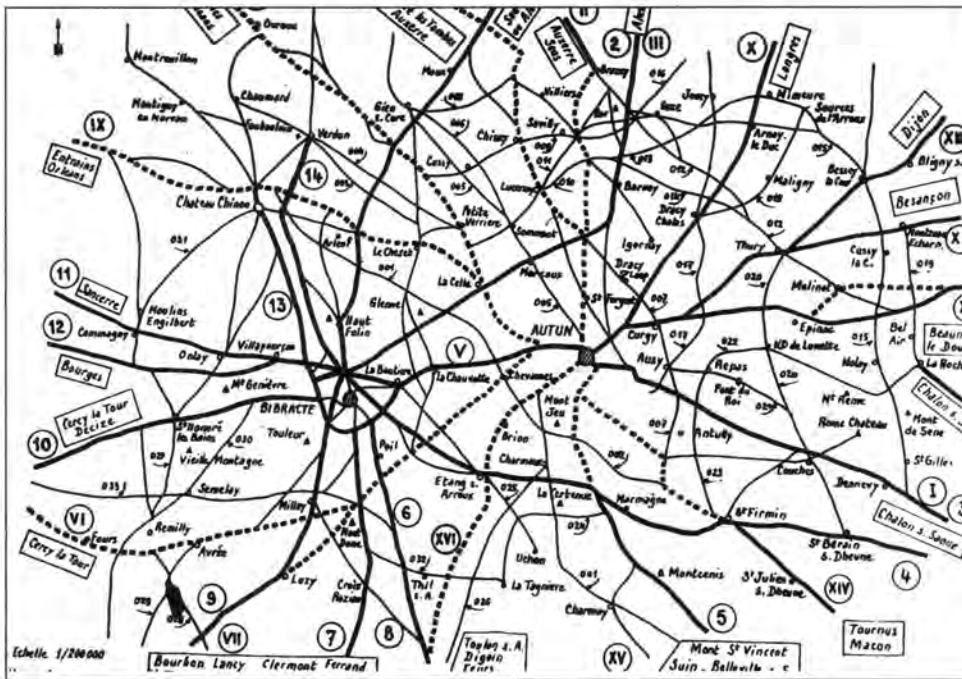
Elle ne permet pas, généralement, de limiter le site reconnu, elle n'apporte qu'une datation imparfaite et incomplète (le sondage de vérification étant généralement exclu) et ne donne pas son importance réelle. Son but premier est de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible en vue d'aider les utilisateurs éventuels¹: archéologues, historiens, responsables de travaux... En effet, que voit-on et que récolte-t-on en prospection de surface? Des reliefs très estompés, une nature de sol contrastant avec l'environnement étant entendu que la lisibilité est extrêmement difficile en prairie et en forêt soit sur 80 à 90 % de la surface prospectée et des objets étrangers au sol: céramique, pierres, objets de métal, tuiles...

Elle atteste, de façon à peu près certaine, une présence ou une activité humaine à une époque donnée (dans les limites d'imprécision évoquées plus haut) et sur un point défini, mais dans une zone aux limites floues. Elle permet donc d'établir une carte de peuplement, en faisant ressortir des densités d'occupation variables, des zones d'activité et de circulation, en confirmant ou en infirmant des données anciennes.

Premier exemple: une carte des voies anciennes autour de Bibracte et Autun a été établie par confrontation de données multiples:



III. I - Le pays éduen et les sites connus ou plausibles d'oppida à la fin de la période gauloise.



ill. 2 - Carte des voies préromaines entre Bibracte et Autun.

documents d'auteurs anciens, examen des cartes topographiques (de Cassini à l'IGN au 1/25000), examen des parcelaires (cadastres anciens et actuels), toponymie, recueil d'informations locales, légendes, traditions, parcours du terrain aux endroits litigieux. Le schéma obtenu (ill. 2) concorde parfaitement aux sites d'habitats ou d'activités découverts par ailleurs, et a permis d'en découvrir de nouveaux.

Deuxième exemple: une autre étude, menée sur les stèles funéraires gallo-romaines encore existantes hors musées fait ressortir leur densité: autour d'Autun, entre Autun et Bibracte, dans la vallée du Mesvrin, entre Nolay et Arnay-le-Duc (voie Chalon-Auxerre) et leur rareté, ou leur quasi-absence ailleurs, ce qui révèle un changement des densités de peuplement en pays éduen après l'abandon de Bibracte.

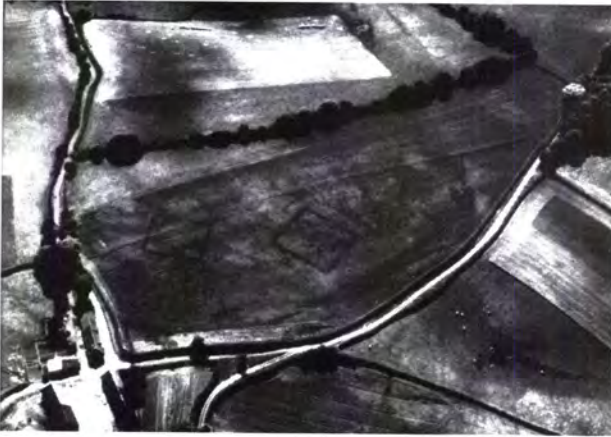
Nous avons dit qu'il était très difficile de donner une datation précise à un site archéologique découvert en prospection de surface, le mobilier étant généralement insuffisant: quelques fragments de *tegulae*, au mieux quelques tessons de céramique bien érodés, quelques clous, quelques pierres mureuses... De plus, on remarque dans bien des sites, une pérennité de l'occupation humaine au cours des siècles écoulés, sur une très longue période. À part quelques exceptions, comme Bibracte et sa périphérie, abandonnés au

début du 1^{er} s. ap. J.-C. et non réoccupés par la suite, on ne trouve la plupart du temps aucun hiatus entre la Tène finale et la fin du III^e s. ap. J.-C. (époque d'un abandon à peu près général des sites ruraux) avec une occupation ultérieure au Moyen Âge. C'est ainsi qu'on trouve des traces d'occupation gallo-romaine précoce – attestée par monnaies et fragments d'amphores – sur de nombreuses mottes féodales de plaine (Perpenna, Tour Bazot, Monteullon, Pont Jaillery, etc.) et sur des châteaux forts de hau-

teurs (château de Glenne, Roussillon...). Il est donc rarement possible d'identifier un site purement gaulois parce que (sauf Bibracte) la plupart de ces sites ont continué à vivre encore longtemps après la perte de l'indépendance. Cette continuité est confirmée par l'examen cartographique des voies anciennes: la plupart s'orientent à partir de Bibracte, et rares et courtes sont les voies proprement romaines (c'est-à-dire postérieures à l'indépendance). Ainsi, Autun se positionne à un carrefour de voies préromaines, le long de l'axe éduen principal Chalon - Bibracte - Decize et le choix du site n'a pas été déterminé par des considérations d'opportunité politique extérieures au contexte éduen. Comme avant l'avènement d'Autun, l'activité éduenne s'oriente beaucoup plus d'est en ouest que du nord au sud. Il n'y a donc pas lieu d'essayer de distinguer les voies purement gauloises, des voies romaines: ce sont les mêmes (sauf abandons très partiels aux abords de Bibracte).

RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE

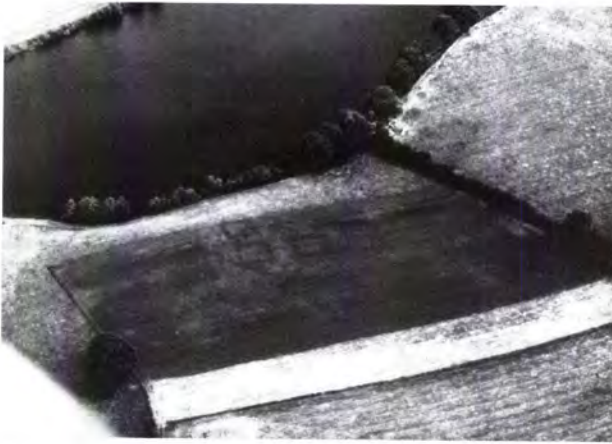
Les recherches menées depuis 1959 sur les sites protohistoriques de Bourgogne ont couvert une zone géographique que se partageaient au second âge du Fer les Éduens, les Lingons, les Séquanes, les Mandubiens. La prédominance des forêts et des



ill. 3 - Poil, «le Carzot» (photo aérienne R. Goguey).



ill. 6 - Tresnay (photo aérienne R. Goguey).



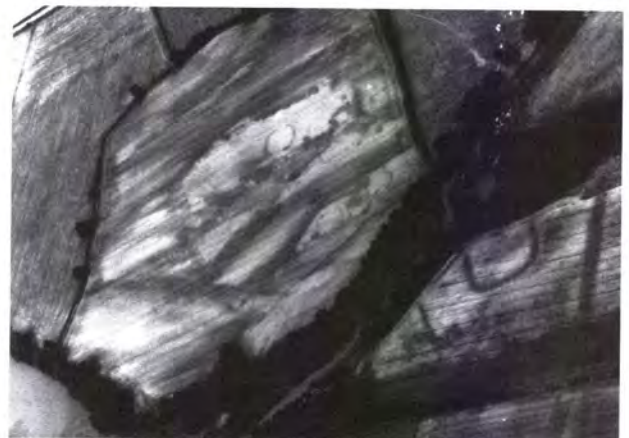
ill. 4 - Larochemillay, Étang des Marauds (photo aérienne R. Goguey).



ill. 7 - Le Veudre (photo aérienne R. Goguey).



ill. 5 - La Collancelle (photo aérienne R. Goguey).



ill. 8 - Saint-Martin-des-Lais (photo aérienne R. Goguey).

prairies dans le territoire des Éduens – en particulier sur le Morvan – rend plus difficile la détection des sites. Les exemples présentés concernent les environs du Mont Beuvray, les vallées de la Loire et de l'Allier en aval de Digoïn/Moulins.

La photographie systématique des sites d'*oppida* de hauteur comme l'*oppidum* de Dun est réalisée, soit en hiver avec restes de neige, soit au printemps avant le départ de la végétation. Les essais en automne avant la chute des feuilles et en éclairage rasant font ressortir l'organisation du sol, les anomalies du relief telles que rempart, structure quadrangulaire (cultuelle?), tumulus ou tertres créés par l'homme. Les photographies panoramiques montrent aussi une différence entre l'organisation du parcellaire intérieur à l'ancien oppidum et le paysage environnant. Les cheminements anciens déterminent clairement la position de la porte principale.

Alors que dans les vallées de l'Yonne et de la Tille les enclos protohistoriques se dessinent en grand nombre, ce n'est qu'au hasard d'une culture de céréales dans une petite parcelle qu'ils peuvent apparaître au milieu des prairies du Morvan. Le site du Carzot, commune de Poil (ill. 3), découvert à la base méridionale du Beuvray, comporte deux grands enclos quadrangulaires à large fossé interrompu par une entrée. Leurs dimensions excèdent celles des structures funéraires. Les éléments d'un troisième enclos apparaissent sur quelques-uns des clichés, ainsi que les traces de petits carrés que l'on trouve habituellement dans les nécropoles laténiennes. Ce site est tout proche d'un habitat antique important « Le Quart du Bois » dont les fouilles ont montré la disparition au cours du 1^{er} s. de n. è.

L'infrarouge révèle dans le blé (ill. 4), à Larochemillay, près de l'étang des Maraudeurs, quatre petits enclos quadrangulaires et un segment de fossé longiligne : ce sont les éléments d'une nécropole qui se prolonge vraisemblablement dans les prairies voisines. Compte tenu des autres enclos repérés à proximité près d'Ettevaux et de ceux du Carzot, ces petites nécropoles sont les témoins d'habitats laténiens (inconnus jusqu'ici) dispersés au sud de Bibracte dans le bassin qui se dirige sur la Loire.

Les recherches menées autour de Montmort – site présumé de la bataille contre les Helvètes – ont permis de repérer une petite nécropole dont les enclos quadrangulaires apparaissent mal dans l'herbage. Leur aspect, la largeur de leur fossé, semblent indiquer des sépultures sous terre.

Le site protohistorique découvert à La Collancelle (ill. 5) est placé sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Loire par l'Aron et le Bazois au sud-ouest et le bassin de la Seine par la vallée de l'Yonne au nord-est. Dans la partie septentrionale du champ, on peut distinguer – selon l'angle de prise de vues – une série de petits enclos carrés, des trous de poteaux – ou petites fosses –, une structure rectangulaire à côtés doubles. Cet ensemble, vraisemblablement laténien, est coupé par les fossés parallèles d'un drainage moderne. Au sud, entre les lignes d'un parcellaire fossile délimité par des fossés, apparaissent de nombreuses fosses, la forme circulaire d'un grand tumulus arasé, une enceinte curviligne originale « en forme de cornue ». Cette partie du site est antérieure à la première.

Les premiers clichés effectués sur Tresnay (ill. 6) révélèrent une structure en double carré concentrique qui pouvait être – comme à Mirebeau-sur-Bèze – un *fanum* gallo-romain d'origine celtique. La poursuite des recherches (en particulier sur regains de luzerne en année sèche) montre que les limites n'en étaient pas les fondations de bâtiments, mais des fossés, larges à l'extérieur, étroits à l'intérieur (palissade?), avec une grande fosse centrale. Ce dispositif est comparable à celui du sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde. Celui de Tresnay, voisin d'un ruisseau et d'un carrefour de voies protohistoriques dont la principale suit la rive droite de l'Allier, est accompagné de deux petits enclos carrés. Sa position à l'extrême sud-ouest du territoire éduen conforte l'hypothèse d'un sanctuaire de frontière. Il pourrait aussi s'agir d'après notre collègue S. Verger, d'un groupe de tombes de La Tène ancienne comme on a découvert dans l'Aube et l'Yonne.

En 1976 avait été décelé dans une prairie de la rive gauche de l'Allier, commune de Le Veudre, un « monument » circulaire d'une cinquantaine de mètres de diamètre, délimité par un fossé trop étroit pour que ce soit un fossé défensif (ill. 7). De même, les fossés ou trous de poteaux disposés en cercles concentriques, espacés de 4 mètres environ, ne pouvaient être les pieux d'une palissade. S'agit-il d'un édifice culturel comparable à celui de Stonehenge, ou plutôt à celui de Woodhenge, en Angleterre? Le tracé du Veudre, d'une plus grande précision géométrique, pourrait être plus tardif. Les recherches menées depuis 1976 autour de ce site – menacé par le projet de barrage sur l'Allier – montrent qu'il s'inscrit dans un contexte protohistorique attesté par des enclos carrés et

circulaires, une "avenue" à fossés parallèles et, d'après les clichés d'avril 1993, un petit oppidum.

L'hypothèse d'un oppidum de plaine à Paray-le-Frésil résulte de vols à moyenne altitude (6000 pieds) qui permettent, mieux que les vols à basse altitude adaptés à la prospection de sites ponctuels, de déceler dans le paysage les grands ensembles archéologiques. La structure ovale photographiée à Paray-le-Frésil couvre une trentaine d'hectares. Ses limites en sont marquées par une ligne de buissons (couvrant les vestiges d'un rempart?), un ruisseau, un escarpement surplombant une parcelle en forme de fossé au nord. L'axe qui le traverse se prolonge vers le sud-ouest par un cheminement bien visible. À l'est, on le retrouve dans la perspective du château de Saint-Martin et dans les traces de voie protohistorique aboutissant à la Loire. Il est environné de sites laténiens : enceintes quadrangulaires avec fosses à Garnat-sur-Engièvre et enclos carrés à angles arrondis à Saint-Martin-des-Lais (ill. 8).

CONCLUSION

On a souhaité une complémentarité des deux systèmes dans le but d'une vérification réciproque en cas d'incertitude, et aussi en vue de provoquer une accentuation de recherches dans les zones perçues comme riches, soit au sol, soit d'avion. En pratique, il apparaît que les découvertes des uns et des autres se recoupent assez rarement et que la vérification souhaitée n'est pas toujours possible. Ainsi, la quasi-totalité des enceintes, enclos, structures funéraires supposés protohistoriques, parfaitement évidents en photographies aériennes, sont totalement invisibles au sol (Le Carzot, l'étang des Maraudeurs, Ettevaux, le Bois de Marizot... pour ne parler que des sites tout proches de Bibracte). Tout au plus, apparaissent quelques tessons gallo-romains à proximité immédiate – ce qui tend à confirmer la pérennité d'occupation déjà évoquée. À l'inverse, les vestiges d'habitat décelés au sol ne sont pas toujours remarquables en vue aérienne. La complémentarité des deux méthodes est donc prouvée. Aucune des deux ne peut se passer de l'autre.

Les limites du territoire éduen en dehors de quelques détails, nous sont bien connues. Il regroupe une vaste région limitée grossièrement par la Loire et la Saône à l'est et à l'ouest, au sud

les monts du Beaujolais et la plaine du Forez et au nord, les plateaux de l'Auxerrois et de la Côte d'Or. Si on se réfère aux départements actuels, cet état regroupe la Saône-et-Loire et la Nièvre dans leur totalité et quelques franges de l'Yonne et de la Côte d'Or, du Rhône et de l'Allier. Ce territoire est traversé par la Saône axe nord-sud, la Loire axe sud-ouest et l'Yonne et d'autres affluents de la Seine, ouverture facile vers le nord-ouest. À ces fleuves majeurs, il faut ajouter une série d'affluents qui, par des cols peu élevés, permettent facilement de relier les deux bassins principaux. Il s'agit en premier de l'axe Dheune-Bourbince. Leurs sources jaillissent aux deux côtés de la même colline aux environs de Montchanin près du lieu-dit Bourbon. La première vient se jeter dans la Saône aux abords du confluent de cette dernière avec le Doubs tandis que la seconde se dirige au sud-ouest vers la Loire après s'être mêlée à l'Arroux qui longe le Morvan depuis les premiers plateaux de la Côte d'Or. En dehors de ces axes tracés par les vallées importantes, un axe de crête se dessine du nord au sud à travers le Morvan.

Le pays éduen présente l'avantage de posséder plusieurs oppida cités par César : *Matisco-Mâcon* et *Cabilonum-Chalon-sur-Saône*, Bibracte-Mont Beuvray dans le sud du Morvan, *Decetia-Decize*, *Noviodunum-Nevers* ou Diou, *Gortona-Sancerre* sur le Loire. Il possède aussi un certain nombre de toponymes² qui sont la mémoire des sites d'oppidum. Ce sont les noms dérivés de *Dunum* et de *Uxello*. La liste de ces derniers en cette région est imposante et nous avons donc systématiquement noté leur localisation et proposé aux deux autres auteurs de ce texte de vérifier s'ils se situent sur des voies antiques et s'il existe des découvertes éparses de mobiliers antiques et des traces particulières dans le paysage. Ces implantations reportées sur une carte permettent de tracer des axes de communication. Les sites s'y retrouvent ainsi qu'il a déjà été démontré par d'autres collègues, régulièrement à la distance d'une étape soit 25 à 30 kilomètres suivant la nature du terrain. Cependant, cette première recherche de points forts ne doit pas nous faire oublier la recherche de l'organisation des campagnes du pays éduen qui ne pourra être comprise que par des opérations de sondages-diagnostic sur une partie bien choisie des sites présumés (ex. Azé, Cersot, Chenoves, Gergy, Givry...).